



Lettre aux archers de la région Hauts-de-France

Lettre d'informations du Comité Régional de Tir à l'Arc Hauts-de-France

N°35 Novembre 2023

Sommaire

Page 01 :

- Le mot du Président.
- Report de la réunion des Présidents de clubs
- Le « point licences »

Page 02 :

- La labellisation des clubs
- Problèmes de l'accès aux données fédérales
- Rappels sur les qualifications pour le championnat régional de Tir à 18m.

Page 03 :

- Les records régionaux de tir à 18m
- Le championnat régional Beursault

Page 04 :

- Tir à 18m : Classement par équipes

Page 05 :

- Meilleures performances mensuelles du mois d'octobre toutes disciplines

Page 06 et 7:

- Compte rendu du comité directeur du jeudi 2 novembre 2023

Pour nous contacter:

Permanences téléphoniques :

Mardi : 10h—14h ☎
Jeudi : 10h—14h ☎ 03 20 39 37 57

Siège social du CRTAHDF :

2 rue Jacques Daguerre 60200 Compiègne

Adresse mail : arc-hauts-de-france@orange.fr

Infos Comité Régional :

Vos interlocuteurs

Problème d'ordre général.: Mr Philippe BOUCLET
Adresse mail.....: philippe.bouclet@wanadoo.fr
☎ : 03.44.41.29.21

Problème de licence...: Mr Régis FAGART
Adresse mail.....: regis.fagart@wanadoo.fr
☎ : 03.23.36.39.61

Problème Finances.: Mr Jean Paul BAUGNON
Adresse mail.....: jeanpaul.baugnon@gmail.com
☎ : 06 13 33 24 80

Responsable sportif : Mr André ALLARD
Adresse mail.....: andreallard19@gmail.com
☎ : 03 20 39 37 57

Responsable Arbitre : Mme Sylviane BOUTRELLE
Adresse mail.....: arbitrage@arc-hauts-de-france.com ☎
☎ : 03.23.73.94.70 06.73.21.55.53

Formation et Labels.: Mme Marcelle BESACE
Adresse mail.....: besace.marcelle@orange.fr
☎ : 06.32.50.42.04

Communications.: Mr Taylor DEVINCKE
Adresse mail.....: tdevincke@gmail.com
☎ : 06 71 98 07 82

Conseiller Technique Régional.: Mr. Ludovic COTRY :
Adresse mail.....: l.cotry@ffta.fr
☎ : 06 12 20 58 29



Le mot du Président

Déjà deux mois que la campagne de prise de licence est ouverte. Les chiffres de fin septembre nous laissent déjà entrevoir que nous ferions mieux que l'an dernier.

Nous sommes à l'heure actuelle 5792, soit 357 de plus. Par-delà ce chiffre brut, il est bon de remarquer que c'est la fidélisation des licenciés de l'an dernier qui nous permet de présenter une situation si favorable : pour faire simple nous affichons une belle augmentation de licences alors que les nouvelles adhésions sont en légère diminution !

Vous, tout comme Le Comité Régional, avez été obligés de faire face à un nouvel outil de gestion de nos données.

Ne pensez pas que la Fédération l'imposa de gaité de cœur et qu'elle est la seule dans ce cas. L'opérateur, avec qui plus d'une vingtaine de Fédérations travaillaient, a décidé unilatéralement de cesser son activité.

Seules la prévoyance et l'adaptabilité de la FFTA a permis d'assurer la continuité de service.

Alors faisons contre mauvaise fortune bon cœur et un petit effort d'adaptation à la nouvelle présentation ainsi qu'à l'obligation de rentrer à nouveau toutes nos données.

Imaginez un seul instant si vous vous étiez trouvés devant un écran noir ! C'est ce que vivent tous les présidents de club dans les Fé-

dérations où rien n'est encore opérationnel ! En ce début d'année sportive les inscriptions pour les concours extérieurs sont ouvertes. Une hiérarchie institutionnelle existe – la FFTA doit elle aussi s'y plier.

Après avoir reçu la quatrième version définitive du calendrier estival établi par la direction technique de la FFTA, nous avons été en mesure de positionner les Divisions Régionales, les championnats régionaux sans trop modifier nos pré-positionnements.

Nous vous prions d'accepter nos excuses si cela fut le cas pour certains.

2024 sera une année spéciale pour tous, elle marquera l'année des Jeux Olympiques et Paralympiques. Jeux qui se sont refusés à la France durant 100 ans !

Alors ne boudons pas notre plaisir, rien ne sera parfait – rien n'est parfait dans la vraie vie.

Tous les problèmes évoqués à l'heure actuelle sont les problèmes de tous les Jeux précédents et pourtant ce fut dans tous les cas une fête populaire pleine de ferveur et d'enthousiasme.

Alors vivons nos Jeux simplement, comme un événement qui se présente à nous et que bien des Français auraient aimé vivre avant nous et que bien d'autres aimeraient vivre après ...

Réunion des Présidents de clubs reportée

Dans la lettre aux archers du mois d'octobre, nous vous avons annoncé la tenue fin octobre de notre traditionnelle réunion des Présidents de clubs.

Des contretemps nous ont amené à reporter cette réunion, ce dont nous vous prions de nous excuser.

Les échanges à propos de ce report et la difficulté de trouver une nouvelle date nous ont

amené à réfléchir à la mise en place d'une nouvelle formule.

La réunion des présidents de clubs sera couplée avec notre assemblée générale statutaire programmée début mars 2024.

- La réunion des présidents de club se tiendra le matin.
- Elle sera suivie d'un repas offert par le Comité Régional.
- L'assemblée générale statutaire se déroulera l'après midi.

Premier point licence au 31/10/2023 + 6,5%

	Aisne	Nord	Oise	P.D.C.	Somme	Total
Situation au 31/10/2022	1052	1419	1625	815	526	5437
Situation au 31/10/2023	1118	1509	1809	780	575	5791

Labellisation des clubs

Depuis le 17 octobre, les clubs peuvent effectuer leur demande de label et certifications.

Avant de commencer la démarche, il est conseillé au club de compléter et/ou mettre à jour les informations sur l'espace dirigeant et plus particulièrement :

- Déclarer les instances et les encadrants
- Mettre à jour ou compléter les lieux de pratique. Attention : à la suite d'une erreur de notre prestataire, certains clubs ont des équipements en doublons. Il est nécessaire de ne garder que ceux entièrement complétés : s'assurer d'avoir bien complété l'onglet « Configuration » de chaque lieu de pratique.
- Mettre à jour ou compléter l'onglet Accueil.

Pour rappel, les référents départementaux et régionaux ont pour mission d'accompagner les clubs dans leur structuration et dans les démarches de labellisation. Ils sont les premiers interlocuteurs des clubs (coordonnées des référents sur l'extranet fédéral sous l'onglet « Labels et certifications » de votre club).

Afin d'accompagner les clubs, des documents sont à disposition dans l'onglet "Documents" >> FFTA :

- Dans « Utilisation de l'Extranet » pour les notices de l'espace dirigeants (Accueil et lieux de pratique)
- Dans « Développement » puis « Labellisation » pour les documents spécifiques liés aux labels dont le Memento qui est le document complet de présentation du dispositif « Structuration » pour les outils d'aide à la structuration (ex. Fiche pratique pour le projet associatif)

Quelques remarques à propos du remplissage des dossiers

Dans l'Accueil, il faut remplir en faisant bien attention à chaque intitulé (particulièrement dans le D.).

Beaucoup de problèmes car ce n'est pas rempli correctement.

Pour les Encadrants, il faut bien préciser qu'ils doivent être déclarés dans l'Accueil mais également dans le bandeau Encadrants. Il faut surtout que les deux correspondent parfaitement (h, séances, etc.).

Il en est de même **pour Equipement** qui la plupart du temps n'est pas rempli correctement ni entièrement (Nbre de cibles -fixes, mobiles, la grandeur de la salle (23m), etc.)

PROBLEMES DE L'ACCES AUX DONNEES FFTA

Point 1 :

Ces dernières années, des modules informatiques ont été développés pour notre comité afin d'accéder et d'afficher plus facilement certaines données.

5 modules ont été créés qui se basent sur les données de la FFTA et permettent un accès instantané aux informations :

- Classement régional individuel
- Classement régional par équipes selon des règles personnalisées
- Pré-inscription et sélection pour les championnats régionaux de tir à 18m
- Récupération de tous les médaillés aux championnats de France appartenant à la région (avec des critères de sélection)
- Outils de simulation de classement ETAF (utilisé, entre autres, par la Fédération)

Celles et ceux qui fréquentent régulièrement le site internet de la FFTA et qui accèdent à l'espace licenciés ou l'espace dirigeants ont constaté beaucoup de changements depuis la rentrée.

Il n'y a pas eu de communication sur le sujet par la Fédération mais, pour reprendre la phrase dans le mot du Président en page 1, l'opérateur, avec qui plus d'une vingtaine de Fédérations travaillaient, a décidé unilatéralement de cesser son activité.

Conséquences :

- la FFTA a dû choisir un nouveau prestataire pour redévelopper l'Intranet Fédéral, avec un temps limité pour la préparation et les tests, d'où certaines difficultés rencontrées à la mise en route de l'intranet début septembre.

Les conditions d'accès aux données fédérales qui avaient permis le développement des 5 modules n'ont pas été reconduites et ces modules définis plus haut ne sont plus opérationnels aujourd'hui.

Pour pallier à ces retours en arrière, une convention entre la FFTA et le CRTAHDF

est en cours de validation pour permettre de nouveau l'accès aux données fédérales afin de recréer les modules existant précédemment, si possibles.

Cela nécessitera du financement et un délai de réalisation.

Les options de visualisation des classements individuels et par équipes sont donc inaccessibles actuellement pour la saison 2023-2024 sur le site internet du CRTAHDF (onglet classements)

Plus gênant, si le module de Pré-inscription aux championnats régionaux en salle ne peut pas être réécrit suffisamment tôt, **il faudra trouver une autre solution pour enregistrer les préinscriptions** et pour afficher la liste des archères et archers qualifiés.

Point 2 :

Tous les informations éditées dans la Lettre aux Archers sont établies à partir du module d'extraction des données de la base FFTA :

- Classements individuels et par équipes.
- Meilleures performances mensuelles et annuelles.
- Résultats des championnats régionaux et nationaux.
- Etc

Ces informations sont alimentées par tous les résultats envoyés par les organisateurs qui alimentent la base de données de la FFTA.

Le module d'extraction des résultats (Intranet fédéral) a lui aussi été réécrit et des erreurs ont été constatées.

Les dysfonctionnements sont remontés auprès de la FFTA et il faut espérer que des mises à jours seront rapidement apportées.

Les classements et informations présentés dans la lettre aux archers peuvent donc comporter quelques erreurs qui seront, il faut l'espérer, réparées les mois prochains.

Rappel sur les qualifications

au championnat régional de Tir à 18m.

ABBEVILLE (Jeunes et S3 + BB) les 10 et 11 février 2024
WINGLES (S1 et S2) les 17 et 18 février 2024

			(1)	(2)	(3)	(4)	Organisateurs 2024	(5)	(6)	Organisateurs 2024
CL	F	U11	510	490	4		Abbeville			
CL	H	U11	510	490	6		Abbeville			
CL	F	U13	520	490	8		Abbeville			
CL	H	U13	520	490	10		Abbeville			
CL	F	U15	555	540	10		Abbeville			
CL	H	U15	555	540	12		Abbeville			
CL	F	U18	525	505		16	Abbeville			
CL	H	U18	525	505		24	Abbeville			
CL	F	U21	560	550	6		Abbeville			
CL	H	U21	560	550	8		Abbeville			
CL	F	S1	540	525					16	Wingles
CL	H	S1	545	530					40	Wingles
CL	F	S2	535	515				20		Wingles
CL	H	S2	550	535				48		Wingles
CL	F	S3	520	500	8		Abbeville			
CL	H	S3	545	535	24		Abbeville			
CO	F	U18	550	530		2	Abbeville			
CO	H	U18	565	550		4	Abbeville			
CO	F	U21	565	555		2	Abbeville			
CO	H	U21	565	555		4	Abbeville			
CO	F	S1	560	550				10		Wingles
CO	H	S1	585	575				18		Wingles
CO	F	S2	565	555					10	Wingles
CO	H	S2	580	570					32	Wingles
CO	F	S3	560	540		4	Abbeville			
CO	H	S3	575	565		12	Abbeville			
BB	F	U18	410	370		4	Abbeville			
BB	H	U18	450	420		4	Abbeville			
BB	F	SF	440	420		6	Abbeville			
BB	H	SH	490	460		12	Abbeville			
		Total			96	94			96	98

TIR A 18m : Tableau des records régionaux au 31 octobre 2024

		S3	S2	S1	U21	U18	U15	U13	U11	U21 à S3 Cible Ø 40		U13 à U18 Cible Ø 60
ArCS CLASSIQUES	1 × 18 m	H.J.CARON 291 03.12.2016	C.HENNUYER 292 16.02.2022	O. TAVERNIER 299 06.02.16	V. GOSSET 295 20.01.17	V. GOSSET 293 21.02.16	M. COUCOULLE 297 15.01.00	F. PARIS 290 29.01.06	S.DUHEZ 283 30.01.2022	ArCS NUS	A.ANTOINE 276 07.01.23	V.BOULEAU 282 19.01.2020
	HOMMES	2 × 18 m	H.J.CARON 575 (*) 03.12.2016	C.HENNUYER 578 16.02.2022	O. TAVERNIER 591 19.02.05	V. GOSSET 588 20.01.17	V. GOSSET 583 21.02.16	M. COUCOULLE 593 15.01.00	F. PARIS 579 29.01.06		S.DUHEZ 556 30.01.2022	HOMMES
ArCS CLASSIQUES	1 × 18 m	N. WULLUS 279 10.12.16	S. PAQUET 285 14.02.15	L. BOTTE 292 16.12.18	L. BOTTE 292 16.12.18	C. LOPEZ 291 18.01.20	S.DELABY 297 12.02.23	A. DUCHAUSSOY 281 01.02.03	A.LOTTIN 254 07.11.2021	ArCS NUS	M.BOUSSIERE 268 13.11.22	L.DELATTRE 284 29/01/17
	DAMES	2 × 18 m	N. WULLUS 550 11.15	S. PAQUET 567 14.02.15	E. DUPLOUY 582 26.01.02	E. DUPLOUY 582 26.01.02	C. LOPEZ 578 18.01.20	C. BOURQUENOT 584 18.01.20	A. DUCHAUSSOY 559 01.02.03		A.LOTTIN 497 07.11.2021	DAMES

ArCS À POULIES	1 × 18 m	J.B.MAILLET 291 27.10.18	L.OLMO 297 18.10.20	A.GONTIER 300 20.01.23	V.BOULEAU 297 12.12.21	A.COCHET 290 26.01.20
	HOMMES	2 × 18 m	J.B.MAILLET 579 27.10.18	P.DUHEZ 592 21.10.23	A.GONTIER 599 20.01.23	V.BOULEAU 591 12.12.21
ArCS À POULIES	1 × 18 m	L. FROMION 279 24.01.10	S.DUHEZ 292 22.10.22	C.CADRONET 294 16.12.21	C.CADRONET 294 16.12.21	C.CADRONET 291 23.02.20
	DAMES	2 × 18 m	A. MANCON 582 12.13	A. MANCON 582 12.13	L.GIRAULT 585 19.11.22	L.GIRAULT 585 19.11.22

Nouveaux records CRTAHDF

<ul style="list-style-type: none"> - Compétition : LEERS - Discipline : Tir à 18m - Date : 21/10/2023 - Archer : Philippe DUHEZ - Club : Valenciennes - Catégorie : S2HCO - 2 distances : 592 pts 	<ul style="list-style-type: none"> - Compétition : RIOM - Discipline : TAE International - Date : 24-25/07/2023 - Archer : Sarah DELABY - Club : Monchy au Bois - Catégorie : U15FCL - 1x40m-80cm: 329 pts - 2x40m-80cm: 638 pts
--	---

Tir BEURSAULT : Championnat régional 2023

Rappel :

Le palmarès régional Beursault 2023 a été établi à partir d'une compilation des résultats réalisés dans les championnats départementaux.

Pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais qui n'ont pas organisé de championnat départemental Beursault, les archères et archers avaient la possibilité de s'inscrire dans les championnats d'autres départements du CRTAHDF.

DAMES				HOMMES			
U13 Femmes Arc classique				U13 Hommes Arc classique			
1	LE MEUR Ana	Nanteuil le H.	33058	1	DUJEU Lorys	Sains en Amiénois	39096
2	DELATTRE Gabrielle	Eronnelle	31055	2	CAZE Martin	Jussy	35064
3	CORDIER Elise	Jussy	31048	3	MATTE Lysandre	Piennes-Ouvillers	32.054
U15 Femmes Arc classique				U15 Hommes Arc classique			
1	BOUDIER Noeline	Jaux	40101	1	PECHON Geoffrey	Estrées St Denis	40096
2	FOULON JOLY Ninon	Laon	37081	2	MANNESIER KILLIAN M.	Lassigny	34075
3	DUPLESSIER Emilie	Margny les C.	37076	3	GONCALVES Aaron	Ermenonville	28045
U18 Femmes Arc classique				U18 Hommes Arc classique			
1	FAY Lola	Fère en T.	36070	1	CHARLET Antoine	Eronnelle	35069
2	GALLAND DEBRAY Manon	Eronnelle	26044	2	VERON Léo	Fère en T.	35066
3	COFFINIER Maelle	Amiens	23035	3	GUILLOU Alexandre	Fère en T.	33064
U21 Femmes Arc classique				U21 Hommes Arc classique			
1	PIGNON Claire	Rieux	32055	1	DONNARD Antoine	Bury	39090
2	RUELLE Clara	Pinon	29049	2	EMERY Nathan	Soissons	38073
3	BRASSART Perrine	Burt	28042	3	SAGUEZ Paul	Eronnelle	36072
S1 Femmes Arc classique				S1 Hommes Arc classique			
1	FOURNIER Alice	Sains en Amiénois	40090	1	LEFEVRE Lambert	Margny les C.	40091
2	THIOLAT Frédérique	Vauciennes	23038	2	DUVAL Sébastien	Chacrise	39102
3	HELLEGOUARCHE Mathilde	Eronnelle	18024	3	BOURNONVILLE Maximilien	Pinon	39082
S2 Femmes Arc classique				S2 Hommes Arc classique			
1	LAHAYE Delphine	Soissons	35070	1	FOULON Laurent	Laon	40084
2	BRUNET Sabine	Jussy	35065	2	VIAULT Jérôme	Chézy en Orxois	39093
3	DUCHESNE Audrey	Nanteuil le H.	34064	3	JANER Sébastien	Noyon	39078
S3 Femmes Arc classique				S3 Hommes Arc classique			
1	PLUCHART Nadine	Nogent Sur Oise	32057	1	DUVAL Pascal	Parcy-Tigny	40075
2	MOIRET Laurette	Nauroy	29053	2	DEMESSINE Alain	Fère en T.	39082
3	MARCHAND Christine	Beauvais	27045	3	TREFFON Christian	Amiens	39080
Femmes Arc nu				Hommes Arc nu			
1	LEMOINE Karine	Laon	23037	1	ROBERT Philippe	Neuilly St.F.	30051
2	COFFINIER Erwanee-Anne	Amiens	17026	2	JAZE Julien	Laon	19031
3	VANDEPONTSEELE Amand.	Laon	12019	3	MAQUIN Thierry	Brecy	16024
Femmes Arc droit				Hommes Arc droit			
1	DELMAS Clémence	Sains en A.	12018	1	GAILLIOT Antoine	Sains en Amiénois	13023
2				2	BOURSIER Philippe	Béthisy	11016
3				3			
U18 Femmes Arc à poules				U18 Hommes Arc à poules			
1	POULAIN Ilona	Coigny	40083	1	MILLOT Alexis	Gouvieux	35072
2	POT Eva	Chauny	34065	2			
3				3			
U21 Femmes Arc à poules				U21 Hommes Arc à poules			
1				1	BALIQUE Théo	Eppeville	40096
2				2			
3				3			
S1 Femmes Arc à poules				S1 Hommes Arc à poules			
1	CLERE Eléonore	Roye	40102	1	ALVOET Jules	Fère en T.	40120
2	LAVALARD Anaïs	Chauny	39098	2	LOIRE Guillaume	Ailly sur Noye	40118
3	FREDJ Lisa	Ailly sur Noye	39091	3	HORDE Guillaume	Ailly sur Noye	40114
S2 Femmes Arc à poules				S2 Hommes Arc à poules			
1	CLERE Sandrine	Roye	40095	1	HOUEL Jean-Philippe	Coigny	40115
2	BIARD Angélique	Soissons	40087	2	DARRAS Thierry	Roye	40112
3	FOULON Elise	Amiens	40086	3	PASQUIER Rudy	Seringes et Nesles	40108
S3 Femmes Arc à poules				S3 Hommes Arc à poules			
1	POLOMSKI Isabelle	Acy	40084	1	POULLIER Jean-Pierre	Bury	40114
2	POQUET Agnès	Roye	36068	2	OROY Marc	Acy	40105
3	GAROT Pascale	Abbeville	35065	3	COUTIN Bernard	Piennes-Ouvillers	40103

Tir à 18m : Classement par équipes

Comme durant la dernière saison en salle, un classement par équipes est mis en place qui s'appuie sur tous les résultats obtenus dans les tir à 18m du calendrier officiel.

Rappel : si pour le classement officiel d'une compétition individuelle, c'est uniquement le premier départ qui est pris en compte, en ce qui concerne le classement par équipes, c'est le meilleur score qui est enregistré, quelque soit le départ.

- Le **classement annuel** est établi sur la moyenne des 3 meilleures performances par équipes pour chaque catégorie.
- Pour le **classement intermédiaire**, la participation à 3 compétitions n'est pas imposée. La moyenne est calculée par rapport au nombre de scores par équipes enregistrés.

Voici ci-dessous le tableau des différentes catégories créées et le nombre d'archères ou archers composant les équipes.

			Catégories	NB archers Par équipes
CLF	F	CL	C18, C21, S1, S2, S3	3
CLH	H	CL	C18, C21, S1, S2, S3	4
COF	F	CO	C18, C21, S1, S2, S3	3
COH	H	CO	C18, C21, S1, S2, S3	4
BB	Mixte	BB	C, S	3

Ce classement par équipes était accessible en permanence sur le site du CRTAHDF :

- Onglet « Classements »
- Option « Classements toutes catégories »
- Choix du classement par équipes

Malheureusement, les problèmes rencontrés dans la gestion des données de la FFTA signalées par ailleurs dans la présente lettre font que ce classement est actuellement indisponible.

Nous espérons pouvoir reprogrammer le plus rapidement possible cet affichage.

Catégorie	Rang	Club	Score1	Score2	Score3	Moyenne
BB	1	AIRE SUR LA LYS	1 488	1 423	0	1 455
BB	2	ERONDELLE	1 363	0	0	1 363
BB	3	SOISSONS	1 410	1 334	1 322	1 355
BB	4	RULLY	1 333	0	0	1 333
BB	5	VIC SUR AISNE	1 386	1 255	0	1 320
BB	6	VIEUX-CONDÉ	1 285	0	0	1 285
BB	7	LAON	1 258	0	0	1 258
BB	8	AMIENS	1 256	0	0	1 256
BB	9	AGNETZ	1 275	1 212	0	1 243
BB	10	VIVIERES	1 226	0	0	1 226
BB	11	ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE	1 223	0	0	1 223
BB	12	LOOS	1 080	0	0	1 080
BB	13	JUSSY	997	0	0	997
BB	14	ERMENONVILLE	919	0	0	919
CLF	1	ERONDELLE	1 579	0	0	1 579
CLF	2	MONCHY AU BOIS	1 531	0	0	1 531
CLF	3	SAINS EN AMIENOIS	1 516	0	0	1 516
CLF	4	NEUVILLE EN FERRAIN	1 573	1 524	1 416	1 504
CLF	5	SOISSONS	1 483	1 480	1 479	1 480
CLF	6	LASSIGNY	1 471	0	0	1 471
CLF	7	SENLIS	1 418	0	0	1 418
CLF	8	ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE	1 395	0	0	1 395
CLF	9	LEERS	1 377	0	0	1 377
CLF	10	AIRE SUR LA LYS	1 376	0	0	1 376
CLF	11	CYSOING	1 371	0	0	1 371
CLF	12	VIVIERES	1 356	0	0	1 356
CLF	13	CHATEAU THIERRY	1 366	1 268	1 264	1 299
CLF	14	LA COUTURE	1 295	0	0	1 295
CLF	15	VILLERS COTTERETS	1 324	1 293	1 166	1 261
CLF	16	BRESLES	1 316	1 199	0	1 257
CLF	17	LAON	1 248	0	0	1 248
CLF	18	VAILLY SUR AISNE	1 254	1 227	0	1 240
CLF	19	IVORS	1 179	0	0	1 179
CLF	20	ETREUX	1 192	1 186	1 130	1 169
CLF	21	NOYON	1 269	1 046	0	1 157
CLF	22	HARAMONT	1 128	1 125	1 119	1 124
CLF	23	SAINT LEU D'ESSERENT	1 098	0	0	1 098
CLF	24	ARRAS	1 080	0	0	1 080
CLF	25	LOOS	1 014	0	0	1 014
CLF	26	LONGUEVAL	924	0	0	924
CLF	27	CHARLY SUR MARNE	780	0	0	780
CLH	1	VALENCIENNES	2 110	2 086	0	2 098
CLH	2	ARRAS	2 093	0	0	2 093
CLH	3	BOULOGNE SUR MER	2 079	2 074	0	2 076
CLH	4	GRANDE SYNTHÉ	2 092	2 041	0	2 066
CLH	5	GRAVELINES	2 052	0	0	2 052
CLH	6	ERONDELLE	2 041	0	0	2 041
CLH	7	WERVICQ SUD	2 038	0	0	2 038
CLH	8	AMIENS	2 030	0	0	2 030
CLH	9	RIEUX	2 021	0	0	2 021
CLH	10	CUISE LA MOTTE	2 016	0	0	2 016
CLH	11	ABBEVILLE	2 002	0	0	2 002
CLH	12	VIEUX-CONDÉ	1 998	0	0	1 998
CLH	13	HONDSCHOOTE	1 989	0	0	1 989
CLH	14	AIRE SUR LA LYS	2 039	1 938	0	1 988
CLH	15	MONCHY AU BOIS	1 977	0	0	1 977
CLH	16	ETREUX	2 010	1 961	1 951	1 974
CLH	17	LA COUTURE	1 965	0	0	1 965
CLH	18	LA FERRE	1 965	0	0	1 965
CLH	19	FERE EN TARDENOIS	1 986	1 943	0	1 964
CLH	20	VILLENEUVE D'ASCQ	1 953	0	0	1 953
CLH	21	JUSSY	1 966	1 948	1 923	1 945
CLH	22	LASSIGNY	2 006	1 877	0	1 941
CLH	23	LOOS	2 010	1 868	0	1 939
CLH	24	CHARLY SUR MARNE	2 036	1 836	0	1 936
CLH	25	LAON	1 933	1 930	0	1 931
CLH	26	HIRSON	1 922	0	0	1 922
CLH	27	LEERS	2 090	1 725	0	1 907
CLH	28	LE PLESSIS BELLEVILLE	1 907	0	0	1 907
CLH	29	NEUVILLE EN FERRAIN	1 902	0	0	1 902
CLH	30	VILLERS COTTERETS	1 967	1 909	1 825	1 900
CLH	31	ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE	1 894	1 893	0	1 893
CLH	32	SAINT LEU D'ESSERENT	1 892	0	0	1 892
CLH	33	CHATEAU THIERRY	1 894	1 875	0	1 884
CLH	34	PLAILLY	1 877	0	0	1 877
CLH	35	BEAUVAIS	1 869	0	0	1 869
CLH	36	ERMENONVILLE	1 867	0	0	1 867
CLH	37	JANVILLE	1 853	0	0	1 853
CLH	38	NOYON	1 815	0	0	1 815
CLH	39	PARCY TIGNY	1 889	1 833	1 689	1 803
CLH	40	LIEVIN	1 748	0	0	1 748
CLH	41	GOUVIEUX	1 736	0	0	1 736
CLH	42	HARAMONT	1 688	1 660	1 603	1 650
CLH	43	WATTRELOS	1 650	0	0	1 650
CLH	44	SENLIS	1 614	0	0	1 614
CLH	45	VAILLY SUR AISNE	1 522	0	0	1 522
CLH	46	LA GORGUE	1 460	0	0	1 460
CLH	47	LONGUEVAL	1 273	0	0	1 273
COF	1	ST QUENTIN	1 550	0	0	1 550
COH	1	GRANDE SYNTHÉ	2 258	0	0	2 258
COH	2	ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE	2 221	0	0	2 221
COH	3	ST QUENTIN	2 135	0	0	2 135
COH	4	NEUVILLE EN FERRAIN	2 030	0	0	2 030



Comité Directeur du CRTAHDF
Compte rendu de la réunion
en visioconférence
du 02/11/2023
Officiel CRTAHDF n°40

Vous pouvez retrouver le compte rendu officiel de la réunion sur le site du CRTAHDF— Onglet « Comité Régional »—Option « Comptes rendus »

Présents :

ALLARD André - BAUGNON Jean-Paul - BESACE Marcelle - BOILEAU Francis - BOUCLET Philippe - CARTON Patricia - DELEEST Pierre - DEMARQUE Odile - DEVINCKE Taylor - FOULON Paul - HUBERT Claudine - IKET Thomas - LAVERNHE Jean-Claude - MERCIER Maryline - MARTEL Marc (invité) - SHEPPERS Madison (invitée).

Excusés :

BOUTRELLE Sylviane - FAGART Régis - FOULON Élise - NEVERS Sophie - ROUX Hervé - SEROUYA Robert - VERA Bernard

1 - Ouverture à 18h30 de la réunion par le Président

Accueil des participants présents et précisions quant aux membres excusés.

2 - Licences :

5442 ce qui représente 554 archers soit 18% de plus par rapport à la saison dernière.

À noter: moins de nouvelles licences et donc plus de fidélisations, environ 400 licences.

Par ailleurs nous avons perdu quatre affiliations : 200 clubs à ce jour pour 204 saison 2023 ; pas de nouvelles des clubs de : FAYET, GUIVRY, GRAND ROZOUY, VILLEQUIER AUMONT, TOURCOING, DOULLENS.

Deux clubs ont par ailleurs renouvelé leurs affiliations non prises en 2023 : LES ARCHERS WOINCOURTOIS LAW, COURCHELLETES.

Tous ces chiffres sont globalement très positifs.

La mise en place du nouvel outil fédéral fut peut-être un handicap pour les utilisateurs peu familiers des pratiques informatiques actuelles. Ludovic nous a précisé récemment que l'opérateur orange a décidé d'arrêter du jour au lendemain l'activité laissant peu de temps aux 20 fédérations qui utilisaient leurs produits et ce support pour proposer une solution fiable à 100%. La FFTA a pour autant réagi rapidement par rapport aux autres fédérations utilisatrices qui se retrouvent sans rien en début de saison et même si l'outil à ce jour n'est pas parfait il permet à nos structures de travailler. L'extranet n'est pas fonctionnel ni intuitif.

Même si nous pouvons regretter le manque de communication fédérale sur le sujet et dire clairement que le prestataire orange n'a pas été à la hauteur. Exalto est le nouveau prestataire.

À ce jour, les **extractions des résultats** ne sont pas complètement fiables, notamment si des achers participent à plusieurs départs dans une compétition.

Les extractions des clubs ne concernent désormais que les clubs ayant des licenciés alors qu'auparavant, tous les clubs affiliés étaient extraits. Conséquences : une information envoyée aujourd'hui à tous les clubs ne parviendra pas au destinataire si le club n'a pas encore de licenciés alors qu'il est encore affilié.

Le comité avec l'aide de Olivier ARGOUD, ancien licencié, informaticien, maintenant à Madagascar a développé un outil informatique pour gérer les classements et les résultats du comité. Il en assurait également la maintenance. Cet accès étant supprimé par la fédé fait que les extractions sur les résultats ne fonctionnent plus.

Une convention doit être signée entre la fédération et le comité régional tir à l'arc Hauts de France afin de permettre à notre informaticien d'avoir accès aux bases fédérales notamment pour traiter les organisations des championnats du comité régional. Les deux conventions ont été envoyées par courrier, elles sont bien arrivées au siège fédérale et prennent dès lors effet.

3 - Coordination des calendriers institutionnels :

FFTA - CR - CD, comment vont s'organiser nos prochaines échéances institutionnelles jusqu'à la fin du mandat ?

À ce jour nous en sommes à la réception du calendrier fédéral version 4 ; de ce constat ressort la difficulté d'insérer notre propre calendrier (celui du CR), ce qui impacte également les départements.

Les compétitions internationales, Juniors cup, le calendrier des équipes de France étant prioritaires, le reste bouge !

Est-il possible de créer une grille ou un plan de calendrier que nous appliquerions tous les ans ? Cela reste possible mais utopique.

Il nous est impossible de trouver une autre date pour le championnat régional TAE à Noyon. Le président va interpellé la FFTA pour qu'elle accorde une dérogation afin que les scores réalisés ce jour là puisse intégrer la base de données fédérale pour déterminer la liste des qualifiés

4 - Les A.N.S. :

La campagne démarre en avril. Le président souligne le travail réalisé par Madison qui a réalisé un document afin de bien appréhender le sujet des dossiers ANS, document qui sera avant avril 2024. Information de Jean-Claude :

Le CNOSE Hors niveau fédéral, baisse de 10% les fonds destinés à l'ANS pour les comités régionaux ; les jeux olympiques sont à financer, d'où ce rééquilibrage.

5 - Commission sportive

- Accès aux données pour nos extractions.

Il est rappelé, ce que nous ne savions pas (la FFTA n'a pas communiqué sur ce point) que si l'Intranet fédéral a dû être complètement réécrit, c'est parce que l'opérateur qui gérait le compte de la FFTA, comme celui d'une vingtaine d'autres fédérations, a unilatéralement décidé de cesser l'activité.

Cela a pour conséquence de rendre complètement inutilisables les 5 modules développés :

- Classement régional individuel,
- Classement régional par équipes selon des règles personnalisées,
- Pré-inscription-Sélection pour les championnats salle;
- Récupération de tous les médaillés aux championnats de France appartenant à la région ,
- Outils de simulation de classement ETAF.)

Une convention entre le comité régional et la FFTA est en cours de validation qui redonnera l'accès aux données fédérales par le biais d'API et la réécriture des modules.

L'urgence est surtout au niveau du championnat régional de Tir à 18m... Si le module ne peut pas être réécrit à temps, comment gérer les préinscriptions au championnat régional et établir et diffuser la liste des qualifiés.

- Mise en place du calendrier extérieur (DR et championnats régionaux)

La division régionale :

L'idée était de trouver une méthode qui facilite chaque année dans un premier temps la détermination dates des 3 manches de Divisions Régionales. L'idée principale a été de caler les dates des manches de DR sur les dates des manches de D1/D2. Un débat a été engagé pour savoir s'il fallait organiser les manches de Division Régionale Excellence en même temps que les manches de D1/D2.

Les avis ont été très partagés sur le sujet et les 2 réunions de la commission sportive ont abouti à des conclusions différentes.

En final, il est décidé que les manches de DRE seront organisées simultanément avec les manches de D1/D2, les manches de DR Promo/Jeunes étant organisées le week-end suivant les manches de DRE.

Pour l'année 2024, il faudra cependant nous adapter aux possibilités de nos organisateurs compte tenu que des réservations de terrain ont été faites et ne pourront être modifiées.

- **Manches de DRE** : Aire-sur-la-Lys, Grande Synthe et Estrées St Denis.

- **Manches de DR/Promo/Jeunes** : Pinon, Seringes et Nesles et St Amand.

Les dates définitives sont en cours de validation. Observations : Le club de Compiègne rappelle sa volonté d'organiser une DR en remplacement d'un organisateur qui serait gêné par la réorganisation du calendrier.

Il serait bon que les clubs potentiellement organisateurs se manifestent très tôt !

Jean-Claude alerte sur les gênes possibles liées au passage de la flamme Olympique dans les différents départements et qui potentiellement pourraient gêner les organisations de concours.

Championnats régionaux :

Disciplines de parcours, les organisateurs de championnats régionaux seront déterminés à l'issue de la fin de la période d'inscription des compétitions au calendrier, c'est à dire le 17 novembre.

Championnat TAE International :

Le club de **Noyon** a souhaité organiser ce championnat les 06 et 07 juillet 2024. Problème : le même week-end est organisé le championnat de France de Tir en Campagne et le championnat de France TAE est avancé au 13 et 14 juillet, ce qui signifie que le championnat régional ne serait pas qualificatif.

Nous n'aurons pas d'autres choix que de maintenir la date des 6 et 7 juillet. Une douzaine d'archers devront choisir entre le championnat national campagne ou le championnat régional TAE. Nous ferons une demande auprès de la commission sportive nationale pour que la date qualificative au championnat national soit réduite d'une semaine.

Championnat TAE National :

Le club de **Moreuil** a posé sa candidature pour organiser le championnat les **22 et 23 juin**. Problème : le championnat départemental de l'Aisne est programmé également le 23 juin à **Chauny**. Nous avons pensé demander au club de Moreuil de décaler sa compétition au week-end suivant avec l'idée que les participants à un TAE National ne sont pas forcément en concurrence avec un tir aux distances internationales mais le club de Moreuil a une équipe engagée en D2 qui est susceptible de participer à la finale des DR/D2 les 29 et 30 juin.

Solution possible : Moreuil devient championnat départemental du 80 et nous devons trouver un organisateur pour le championnat régional TAE National les 29 et 30 juin.

Paul (Foulon), Président du CD80, intervient pour dire que c'est le Comité directeur du CD80 qui désigne les organisateurs des championnats. Il faut donc attendre.

- intégration des U13 et U15 poulies

Le sujet a été évoqué récemment dans un document fédéral. Compte tenu des faibles populations de compétiteurs dans ces 2 catégories, ce sujet n'est pas à l'ordre du jour au niveau du CRTAHDF.

- Intégration des Double-Mixtes en régional.

Nous en avons discuté au cours d'une réunion de la commission sportive et avons établi un règlement. Dans la mesure où certains comités départementaux ont établi leur règlement et l'ont déjà mis en œuvre, il paraît inconcevable que dans une même compétition, il y ait un règlement départemental et un règlement régional.

L'idée n'est pas abandonnée et un championnat régional « Double-Mixtes » devrait être organisé au mois de Mars 2024.

Il faut trouver un règlement qui n'interfère pas avec les règlements des comités départementaux existants ainsi qu'un mode de qualification. Sujet à développer rapidement.

- Duels pour les U11 dans nos championnats ?

Des tableaux recensant la participation dans cette catégorie pour toutes les disciplines et pour différentes années (2018, 2019, 2022 et 2023) montrent que le nombre de jeunes participant aux compétitions dans ces catégories est faible avec un niveau de scores très variable.

Nous restons sur notre position de ne pas ouvrir la catégorie U11 aux duels.

Lorsque, au niveau national, les duels seront ouverts dans cette catégorie, nous reverrons notre position.

Concernant les U11 : le Président souligne que le problème des U11 relève de la responsabilité des comités régionaux. Comme il n'y a pas de Championnat de France il est de la responsabilité des Comités Régionaux de mettre en place ses propres règles ce qui engage sa responsabilité en cas de problème.

- Les compétitions "Primo-Débutants".

Nous avons beaucoup communiqué sur le sujet. Tous les documents pour mettre en place ces rencontres ont été distribués début septembre à tous les clubs.

C'est un outil créé par le CRTAHDF au même titre que les flèches et plumes de progression.

Les clubs l'utilisent ... ou pas.

La seule implication du comité pour ce projet est de continuer régulièrement à en faire la publicité et de relayer les infos que les clubs nous feront parvenir sur le sujet.

6 - Commission sportive parcours :

Toutes les informations concernant le calendrier des disciplines de parcours n'étant pas arrêtées le projet et les dates ne sont pas fixés à ce jour. Un gros projet impliquant plusieurs clubs est actuellement à l'étude.

7 - Finances :

La comptabilité tenue par Jean-Paul est à jour. Pas de souci comptable, les finances sont bonnes. Néanmoins nous sommes sans nouvelles de la subvention pour l'emploi de Madison. Le président va se renseigner auprès de la DRAJES, du montant de la somme pour conventionnement entre la FFTA et le CR.

Le bilan présenté à l'AG devrait être positif.

À ce jour en disponibilité :

- 13 673,57 € sur le compte courant

- 56 127,93 € sur le compte sur livret

- 72 205,94 € sur le livret A

Soit un total de 142 000 €

La totalité des chèques prévus concernant la participation aux championnats de France ont été faits. Toutes les aides prévues ont été payées.

8 - Médailles :

- Concernant les dirigeants :

- 11 demandes médaille de bronze,

- une médaille argent.

- Concernant les entraîneurs

- 3 médailles de bronze.

- Concernant les arbitres

- 5 médailles de bronze

- 2 médailles d'argent.

Pour rappel ne pas hésiter à instruire et à proposer des dossiers.

9 - Formation :

Une session entraîneur fédéral a débuté en septembre, elle concerne 7 personnes plus les 5 personnes qui ont commencé l'année précédente ce qui fera 12 candidats lors de l'examen.

4 personnes ont suivi la formation para tir à l'arc ; formation poulie 2 personnes plus une mise à niveau ;

concernant les disciplines de parcours 2 personnes et une mise à niveau ;

concernant les poussins pas de dossier, pas de mise à niveau.

10 - Labels :

17 demandes ont été validées 8 dossiers sont en cours dont 3 validés avec certification.

Le président précise que les dossiers sont fastidieux, longs à traiter et chronophages. Globalement le ressenti est que les labélisations n'apportent pas grand-chose.

11 - Commission des arbitres :

Une formation initiale arbitre formateur est prévue les 9 et 10 décembre 2023 à Eybens (région Grenobloise) :

5 arbitres souhaitent faire cette formation.

- COUE Laurent (Aisne)

- DELEEST Pierre (Nord)

- FOURNIER Alain (Somme)

- MAILLARD Nathalie (Oise)

- STEUX Romain (Nord)

Quel est notre besoin ?

À ce jour les Hauts de France comptent 6 formateurs :

- Aisne : 1

- Oise : 3

- Nord : 2

- Somme : 0

- Pas de Calais : 1

Tous les arbitres formateurs sont actifs et la validité de leur formation court jusqu'en 2026.

Tous les membres de la commission s'accordent à dire qu'il n'y a pas d'intérêt à avoir des formateurs qui ne forment pas.

Tous les départements ne sont pas pourvus de formateurs. Au regard de cette situation : **nous pourrions donner priorité aux secteurs dépourvus en formateurs.**

Les 2 candidats * déjà investis dans la formation.

Et différer les autres candidats lors de la prochaine formation initiale.

Proposition :

La commission propose de faire bénéficier de la formation Arbitre formateur à 3 candidats :

- COUE Laurent (Aisne) *

- DELEEST Pierre (Nord) *

- FOURNIER Alain (Somme)

Nous proposerons aux candidats non retenus de participer à des sessions de formation pour qu'ils se fassent une idée de la mission. (Ce qu'on fait les 2 candidats *)

Cela permettra d'étaler les dépenses liées à cette formation que le CRTA finance.

Lors d'une prochaine session ces candidats pourront être retenus.

Une information leur sera transmise.

La tenue des arbitres

	Ancien tarif	Nouveau tarif
Coupe-Vent		35,00 nouveauté
Parka	41,00	49,00
Veste femme		29,00
Veste homme	38,00 mixte	29,00
Polo Homme	29,00	33,00
Polo Femme	29,00	33,00
Casquette	10,00	11,00

Tenue offerte à la réussite de l'examen Ancien tarif : Coût de la tenue 118€

Nouveau tarif :

Tenue avec coupe-vent : 108€

Tenue avec parka : 122€

Proposer aux nouveaux arbitres de choisir entre la parka (49€) et le coupe-vent (35€) ?

De leur côté les membres de la commission ne s'opposent pas à cette proposition.

La mise à niveau de nos arbitres est prévue le 18 novembre et le 10 décembre à Camon.

12 - Informations et questions diverses

Bouquet provincial 2024 : Saint Maximin le 19 mai 2024.

Marcelle Besace a été nommée Secrétaire générale du comité organisateur de l'organisation du bouquet.

Championnat de France Beursault à Saint Maximin 6 octobre 2024.

Soissons : organisation du bouquet provincial 2025.

Comme ce sont des organisations nationales le budget alloué par le comité régional est de 500 € pour le bouquet provincial et 500 € pour le championnat de France Beursault pour Saint Maximin. Le club pour toucher cette aide devra présenter une facture au trésorier du comité.

Une avance de fonds est possible, le trésorier demande une pièce justificative.

Francis rappelle son impossibilité de relever les résultats sportifs du comité départemental de l'Oise, il va faire de nouveaux essais.

Clôture de la réunion à 20h30.